

ANNEXE 2
Frais pour services éducatifs, frais afférents et services accessoires
à l'exclusion des frais de service de garde
Paiements par chèques postdatés 2020-2021

DESCRIPTION	DATES DE PAIEMENT			Total annuel
	1 ^{er} sept 2020	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} avril 2021	
PRIMAIRE (1^{re} année)	\$	\$	\$	\$
Services éducatifs	1 125	1 125	1 125	3 375
Frais afférents:				
▪ Voir annexe 2.1	191	0	0	191
▪ Services aux étudiants et assurance-accident	30	0	0	30
Total avant surveillance des diners	1 346	1 125	1 125	3 596
Surveillance des diners (facultatifs)	200	200	200	600
Total, incluant surveillance des diners	1 546	1 325	1 325	4 196
<p>Fonds de développement : Un montant pour le fonds de développement *, <u>non remboursable</u>.</p> <p>Selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100\$ pour le 1^{er} enfant • 75\$ pour le 2^e enfant • 50\$ pour le 3^e enfant et les suivants <p>* Fonds mis en place pour le développement de projets spécifiques annoncés annuellement.</p>				
APESA	150	0	0	150
Chèque libellé au nom de : APESA				

Important : Chèques libellés au nom de : École Sainte-Anne.
 Des frais de 30\$ seront portés à votre compte advenant un retour de votre paiement par chèque.